



**BUREAU
VERITAS**

ATTESTATION DE CONTRÔLE TECHNIQUE

(délivrée par le contrôleur technique au maître de l'ouvrage en application de l'article A.431-10 du code de l'urbanisme et à joindre à la demande de permis de construire en application de l'article R. 431-16 du code de l'urbanisme)

Prise en compte au stade de la conception des règles parasismiques

Je soussigné, Ekué Ghislain AMEWOUNOU

Agissant au nom de la société Bureau Veritas, contrôleur technique au sens de l'article L.111-23 du code de la construction et de l'habitation, titulaire de l'agrément A1 relatif au contrôle technique obligatoire délivré par décision ministérielle du 16 janvier 2009.

Atteste que le maître d'ouvrage **BOUYGUES IMMOBILIER** de l'opération de construction suivante :

Réalisation sur la commune de SENAS d'un ensemble immobilier de 90 logements répartis comme suit :

- 16 logements en semi collectifs répartis sur 3 constructions de 4 ou 8 logements à R+1 ;
- 74 logements collectifs répartis en 3 volumes de 21, 23 ou 30 logements à R+2.

a confié à la société de contrôle Bureau Veritas Construction, bureau d'AVIGNON une mission de contrôle technique relative à la sécurité des personnes dans les constructions en cas de séisme.

Le contrôleur technique atteste qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage son avis relatif à la prise en compte des règles parasismiques sur la base des documents du projet fournis en phase de dépôt du permis de construire.

Date : 18/10/2024

BOUYGUES IMMOBILIER
AGENCE PROVENCE
Immobilier Grand Est
7, Boulevard de Dunkerque
13572 Marseille Cedex 02
Tél. : 04.96.11.78.00
SIRET 562 091 546 00605

jean-fabrice gallo
architectes

31, rue de la loge
13002 MARSEILLE
tél. 04 91 81 92 13
contact@galloarchitectes.com
SIRET n° 830 010 633 - RCS-Marseille
SARL au capital de 10.000 €
TVA intra : FR 75 300 10 633

Ekué Ghislain AMEWOUNOU

A. E. Ghislain 20 DEC. 2023



BUREAU VERITAS CONSTRUCTION
AGROPARC LE RONSARD
631 chemin des Meinjarries
84140 AVIGNON
Siret N° 790 182 786 01479